

20 OCT. 2009

DENOMINATION
Bénet'O Loisir
Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 29 ZAC Domaine de la figueraie
34120 Nezignan L'Evêque
RCS BEZIERS 511 334 799

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 14 OCTOBRE 2009

L'an 2009,

Le 14 octobre

A 11 heures

Les associés de Bénet'O Loisir, société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Bénet Brice, propriétaire de 500 parts sociales
Seul associé de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Brice Bénet, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de la date de fin d'exercice du 30 novembre 2009 au 31 mars 2010.

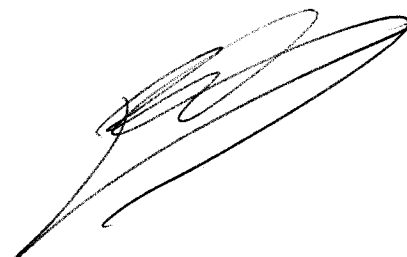
PREMIERE RESOLUTION

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Les exercices suivants prendront donc fin le 31 mars de chaque année.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends towards the bottom left.